

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Table with subscription rates for 3, 6, and 12 months, including domestic and foreign rates.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

Table with advertising rates for judicial, commercial, and real estate announcements.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Italie fasciste est furieuse contre nous que la Conférence de Londres n'ait pas lieu. C'est une preuve que nous devons en être bien contents.

L'Allemagne a attendu que l'Angleterre ait renoncé à sa Conférence à cinq pour accepter de s'y rendre.

En tout cas, elle n'aura pas lieu et nous n'en sommes pas fâchés. Bien sûr, Edouard Herriot n'a pas manifesté pour cette proposition pleine d'inconnus.

Parce que les Allemands ont voulu saboter la Conférence Internationale, fallait-il leur donner une récompense ? Parce que les Allemands ne veulent pas discuter du désarmement.

Et si quelque chose pouvait nous confirmer dans cette idée que nous avons échappé à une dangereuse aventure, ce serait le dépit violent et la rageuse colère de l'Italie.

Quelle belle occasion ratée ! La presse fasciste, dans sa fureur gallophobe, nous accuse de tout le mal.

Qu'est-ce que vous dites ? s'exclama le candidat, pensant avoir un fou devant lui.

Mais l'électeur expliqua avec le plus grand calme : — Ma femme est atteinte de folle incurable depuis des années et moi, je ne puis que pleurer ; la mort est préférable pour elle : nous avons de l'influence ; dites aux médecins de la supprimer et je voterai pour vous !

Mlle Yolande remplit fort bien cet office jusqu'au jour où elle apparut, aux yeux horrifiés de son patron, en blonde. Sa chevelure d'ébène était devenue, non pas d'un blond ardent aux chauds reflets, non pas d'un or vénitien, mais d'un blond platine...

Ah ! cette accusation d'hégémonie, c'est une obsession chez les journalistes italiens !... La France veut l'hégémonie ! Il faut libérer l'Europe de l'hégémonie française !

Cet affreux mot, avec lequel on essaye d'épouvanter les populations, a pourtant une signification bien claire à laquelle ne correspond aucunement l'attitude de la France.

« Que non pas injustifié, rétorqua le dit patron, je préfère les brunes ; c'est mon droit et, avant de se faire « platinée », mon mannequin devait me demander mon avis ! »

Le Conseil des prud'hommes adopta cette thèse et déboula de sa demande la jeune femme brune qui, au contraire de « du modiste », préfère les blondes.

Informations

La rentrée des Chambres

Le gouvernement convoquera les Chambres pour le mardi 25 octobre. Il y a déjà longtemps que nous avions laissé pressentir cette date.

La discussion du budget, dont le début est prévu pour le 15 novembre, devant occuper toutes les séances de la Chambre jusqu'à la fin de l'année, il faut, en effet, débayer auparavant le terrain d'un certain nombre de projets.

Dès le 25 octobre, le gouvernement a l'intention d'instituer un grand débat sur la politique extérieure, débat qui se poursuivra jusqu'au vendredi 28. Ensuite viendront les nombreuses interpellations sur la politique agricole et, notamment sur la question du blé. Congrès radical, qui tiendra ses assises à Toulouse, le gouvernement demandera aux Chambres de voter, avant le 15 novembre, divers projets urgents, dont celui sur les calamités publiques.

La Commission des Finances

M. Malvy, président de la Commission des Finances, est venu, vendredi, dans les couloirs de la Chambre, où il a annoncé qu'il avait convoqué ses collègues de la Commission pour le 18 octobre.

M. Malvy a expliqué que la Commission siègerait ainsi tant qu'elle aurait de quoi alimenter ses séances. Pour l'instant, elle n'est saisie que de cinq budgets : ceux de la Justice, du Commerce, de la Légion d'honneur, des régions libérées et des services pénitentiaires.

Le président de la Commission a déclaré que celle-ci, pour faciliter la tâche du gouvernement, accepterait, exceptionnellement, de discuter les dépenses avant de connaître les ressources.

Négociations franco-allemandes

Des conversations en vue du remaniement de l'accord de 1927 devaient avoir lieu jeudi, à Paris, entre les représentants de la France et de l'Allemagne.

En Angleterre

La Conférence du Labour Party, réunie à Leicester, a voté samedi une résolution déclarant que M. Ramsay Mac Donald, M. Thomas et lord Snowden, ne représentent nullement l'opinion travailliste britannique, et leur interdisant de rentrer dans le sein du Labour Party officiel.

La Conférence de Londres

On apprend, dans les milieux officiels britanniques que, bien que le texte intégral de la réponse allemande n'ait pas été reçu, le gouvernement du Reich est favorable à la suggestion d'un échange de vues entre les gouvernements allemand, italien, français et anglais, telle qu'elle a été faite par le gouvernement britannique, dans le but de supprimer les obstacles créés par le retrait de l'Allemagne de la Conférence du Désarmement.

Aux Etats-Unis

M. Smith va entreprendre une tournée électorale à travers plusieurs Etats. L'ancien gouverneur de New-York prendra la parole en faveur de M. Roosevelt, candidat à la présidence.

A la Bourse de New-York

A la Bourse des Valeurs, les baissiers ont procédé à des réalisations, et les ventes extrêmement actives ont amené une nouvelle baisse. Les pertes, en fin de compte, ont été de 1 à 5 points, et la clôture a été faible. Le chiffre d'affaires a porté sur 2.300.000 actions environ.

Les relations anglo-irlandaises

Le « Sunday Chronicle » dit apprendre de très bonne source que le gouvernement britannique est prêt à faire des concessions à l'Etat libre d'Irlande en ce qui concerne le montant des versements que ce pays doit effectuer à la Grande-Bretagne au titre des annuités foncières.

Thibet et Chine

A la faveur des dissensions qui opposent les généraux Liou-Sia et Liou-Wen-Hui, un corps d'armée tibétain évalué à 50.000 hommes, a ouvert le feu des rives du Yang-Tsé sur les armées de la province de Se-Tchouan.

EN PEU DE MOTS...

— M. L'Honnème, Préfet du Finistère, s'était rendu, vendredi, au Ministère de l'Agriculture. Il fut pris d'une syncope. Il succomba peu après.

— Un incendie a détruit les locaux de l'« Aisne agricole », à Soissons. Les dégâts sont évalués à 10 millions. 30.000 quintaux de blé ont été détruits.

— Le Président de la République et le Président du Conseil se sont rendus en Haute-Alsace où ils ont présidé l'inauguration de l'usine de Kembs. Ils se sont arrêtés à Mulhouse pour visiter l'Hartmannswillerkopf, et le nouveau cimetière tchécoslovaque de Cerny.

— A Magnac-sur-Touvre, près d'Angoulême, M. Riche, 29 ans, Mme Gay, 47 ans, et sa fille, 18 ans, ont été violemment intoxiqués par des champignons.

— M. de Monzie, Ministre de l'Education nationale, a inauguré dimanche, à Balaise, le buste de Louis Liard, recteur de l'Académie de Caen.

NOS ÉCHOS

Le mieux ennemi du bien.

Tandis que le gouvernement britannique développait son offensive en vue de la Conférence du Désarmement dont il est le principal champion, ses services techniques de l'armée ne chômaient pas.

Dans le cours d'une même semaine, la marine anglo-saxonne a été dotée d'un nouvel obus à grande puissance capable de perforer un blindage épais de 30 centimètres, à 15 kilomètres de distance. Tandis que l'armée de terre bénéficiait de l'invention d'un fusil mitrailleur tirant 450 coups à la minute, et à peine plus lourd qu'un fusil ordinaire.

Il ne serait vraiment plus indiqué de renouveler le : « Tirez les premiers Messieurs les Anglais ! » de Fontenoy. Mais ceci n'est rien encore.

Dans le même temps, grâce aux travaux du major Galvey — travaux lui ayant coûté la vie — les services britanniques ont découvert un antidote s'appliquant à toutes les formes de gaz asphyxiants. Les essais ont été éclatants ; voyez résultat !

La crainte, étant le commencement de la sagesse, on pouvait espérer que la menace ds gaz éviterait le retour de nouveaux conflits. Avec ce malencontreux antidote dont tous les pays connaîtront sans peu le secret, finie la grande et salutaire terreur du gaz.

Et alors !... Il n'est plus pour être tranquille que d'inventer quelque nouveau fléau.

Le hoquet.

Dans sa puissante 18 chevaux « nerveuse-sport » un automobiliste s'épuise d'efforts et de colère, impuissant qu'il est, malgré de frénetiques coups de klaxon et de trompe alternés, à obtenir le passage libre.

Il rage d'autant plus que sa route est obstruée par un simple, une minuscule 5 chevaux, à qui l'âge et le morle vêtuste, interdisent une allure supérieure à 40 kilomètres à l'heure.

Dépasser le malencontreux « escargot » sur la gauche, impossible ; celui-ci se complaisait à d'incessantes embardées qui lui octroyent une véritable souveraineté sur toute la largeur de la route.

Enfin, profitant d'une belle ligne droite, notre homme arrive à ses fins, et furieux d'avoir tant patiné, s'arrête pour laver la tête au conducteur du malencontreux véhicule :

« Vous pourriez bien faire attention ! glapit-il. Il y a 20 minutes que vous vous évertuez à me barrer la voie. Sans compter que vous êtes un danger public avec vos zig-zags d'un talus à l'autre. Si vous ne savez pas conduire, allez à l'école !... »

— Alors quoi ?... riposte l'interpellé d'une voix entrecoupée... On n'a même plus le droit d'avoir le hoquet !...

Histoire écossaise.

L'avarice des Ecossais est aussi célèbre que l'égoïsme des Anglais, l'obséquiosité des Allemands, la paresse des Russes, l'amour du lucre des Grecs, les fan-

LES HOMMES DE NOTRE TEMPS

LE PISTON ET LE BUDGET

M. de Monzie, président le Conseil général du Lot, a conté à ses collègues que, sur 58.000 candidats boursiers, 42.000 avaient pris soin de se faire recommander.

« Rendons hommage aux 16.000 héros qui ont négligé de s'adresser à des parlementaires pour obtenir satisfaction. D'anciens diront que ces jeunes gens étaient présomptueux, d'autres les accuseront d'orgueil. »

A l'heure actuelle, en effet, la notion de « piston » est devenue fondamentale. Autrefois, les gens comptaient sur leur valeur et sur leurs titres pour obtenir un poste ou une décoration. Aujourd'hui, ils comptent exclusivement sur leurs relations.

A quoi bon travailler ? Les députés et les sénateurs sont là et n'ont rien de mieux à faire.

Dans la conception actuelle, le parlementaire vote les lois, demande aussitôt des exceptions pour ses électeurs dont il est le commis.

Le Français moyen ne s'adresse plus directement à l'Administration pour obtenir ce qui lui est dû. Il demande à l'élu ou tout au moins à une haute personnalité de le recommander.

L'idée est ancrée dans les cerveaux. — Voulez-vous une détaxe d'impôt ? Faites intervenir un parlementaire.

— Vous demandez une licence d'importation ? Faites intervenir un parlementaire.

— Vous demandez un avancement légal ? Faites intervenir un parlementaire.

— Votre fils se présente à Polytechnique ? Faites intervenir un parlementaire.

Même pour le certificat d'études primaires, les examinateurs reçoivent des mouceaux de lettres.

Et lorsque le « fruit sec » n'avance pas ou est reculé, les parents pensent : « Il n'avait pas assez de piston. » C'est l'excuse type, la circonstance atténuante habituelle.

Un jeune éphèbe me disait en juin dernier :

« A quoi bon préparer ce concours. Songez que mon oncle est professeur en Sorbonne et mon cousin germain président d'une Commission à la Chambre. »

Le snobisme s'en mêle. S'adresser directement aux autorités devient le fait des petites gens. Un homme qui a quelque surface « fait agir ».

Mais si les citoyens se laissent aller volontiers à cette vulerie, les parlementaires en sont en partie responsables.

Ils ne demandent pas mieux que de « faire les commissions », ils incitent les électeurs à recourir à leur intermédiaire. Pensez donc ! chaque service rendu est une voix en perspective !

Par conséquent, des deux côtés, tout concorde à augmenter le nombre des recommandations.

Et les parlementaires sont limités en cela par tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir ou de notoriété. Etre une personnalité, c'est pouvoir recommander. On reconnaît l'importance d'un homme à son influence sur les milieux administratifs.

Le journaliste, l'écrivain, le savant membre de l'Institut, le directeur de théâtre, le haut fonctionnaire lui-même recommandent à tour de bras.

Etonnez-vous après cela que M. de Monzie ait reçu 42.000 lettres !

Le Ministre de l'Education Nationale nous fait savoir qu'il les a jetées au panier. Voire ! Jamais les bons citoyens de France ne le croiront, tant est forte en eux l'idée de piston.

farronnades des Italiens et l'incapacité des ministres des Finances français.

Un matin, l'Ecossais Jack se réveilla et, comme chaque jour à pareille heure, il pinça le dos de son épouse. Oh ! stupéur ! Jack reposait à côté d'un cadavre. La pauvre femme était morte pendant son sommeil.

Un instant hébété, Jack reprit vite ses esprits... il sauta du lit, enfila ses pantoufles et son pyjama, appela la servante, et, dès qu'il la vit apparaitre, il s'écria : « Un seul œuf, ce matin. Le deuxième serait gâché. »

L'origine d'un mot.

Il semble assez étrange que le nom de « merlan » soit attribué aux garçons coiffeurs.

Ce surnom remonte à la fin du dix-huitième siècle. En ce temps-là, les artisans tressaient, peignaient, bûchaient des perrières qui étaient de véritables œuvres d'art de forme parfois très curieuses.

Marie-Antoinette, qui était fort coquette, avait mis la poudre de riz à la mode et les coiffeurs, pour donner l'exemple, étaient poudrés et blancs comme des merlans roulés dans la farine.

Comme on le voit, il serait parfois fort difficile de deviner l'origine d'un mot !

Le ténor marseillais.

La semaine dernière eut lieu comme tous les samedis soir, une audition d'artiste dans un café-chantant du boulevard de Strasbourg. Un ténor, authentiquement marseillais, interprétait le grand air de Rigoleto :

« Comme la plume au vent » avec un magnifique organe rebelle à toute discipline. Comme le président du jury lui faisait remarquer qu'il chantait un demi-ton trop haut, il répliqua avec bonhomie :

« Qu'est-ce que cela peut bien faire ? Hé ! qui peut « le plus » peut « le moins » ! »

Chronique du Lot

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La campagne électorale de MM. Loubet, Fontanille et Garrigou se poursuit à travers le département dans les plus favorables conditions. Les trois candidats républicains ont successivement visité les chefs-lieux de canton des trois arrondissements. Dans chacun d'eux, devant la presque unanimité des délégués sénatoriaux, ils ont présenté le compte rendu de leur mandat et exposé, dans des lignes directrices, leur programme politique, économique et financier.

Écoutés partout avec le plus attentif et le plus confiant intérêt, ils ont recueilli l'adhésion cordiale des électeurs. Ceux-ci ne les jugent pas seulement sur des paroles. Les engagements qu'ils prennent pour l'avenir ont comme garants la fidélité avec laquelle ils ont tenu les engagements pris dans le passé.

Dimanche, à la mairie de Cahors, étaient réunis les délégués des deux cantons, nord et sud. L'excellent premier adjoint de notre ville, M. Salanié, qui présidait la réunion, souhaita la bienvenue aux trois candidats. Avec une cordialité sincère et chaleureuse il exprima la confiance et l'amitié des républicains pour ces représentants sans reproche et leur donna la parole.

Successivement, M. Loubet, M. Fontanille et M. Garrigou mirent les délégués au courant de ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils comptaient faire. Puis ils répondirent aux questions qui leur furent posées sur des points divers. Et la réunion s'acheva dans l'adhésion unanime à leur programme et à leurs candidatures.

Il en est ainsi partout. Et l'on n'a aucun mérite ni aucune peine à pronostiquer que le résultat de l'élection sera acquis dimanche, dès le premier tour, et qu'il constituera pour MM. Loubet, Fontanille et Garrigou un succès mérité dont tous les républicains se réjouiront.

L'ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS SCOLAIRES

M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, vient d'adresser la circulaire suivante aux inspecteurs d'académie :

Je suis maintenant en mesure d'évaluer l'économie résultant des suppressions de postes qui ont été effectuées à la rentrée scolaire en application de mes instructions du mois dernier.

D'autre part, vous connaissez également les effectifs nouveaux des diverses écoles de votre département.

Il m'est donc possible d'autoriser l'ouverture d'un certain nombre de classes nouvelles dans les départements où l'accroissement des effectifs scolaires l'exige impérieusement. Au cas où vous auriez quelques situations particulièrement pressantes à me signaler, vous voudrez bien m'adresser, dès réception des présentes instructions, un état détaillé, avec indication pour chaque école des effectifs par classe actuellement ouverte, des classes nouvelles qu'il vous paraît indispensable de mettre immédiatement en service. Si quelques-unes de ces créations avaient déjà fait antérieurement l'objet d'une proposition de votre part, vous me le rappellerez en colonne d'observations. Vos propositions devront être classées par ordre d'urgence.

Enseignement secondaire

M. Marceuly, professeur de lettres au collège de Figeac, libéré du service militaire, vient d'être nommé en la même qualité au collège de Confolens (Charente).

EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA DU MARDI AU DIMANCHE (en soirée)

JEUDI (matinée à 15 heures) DIMANCHE (matinées : 13 h. 30, 16 h. 30)

A 21 HEURES : ACTUALITÉS PARLANTES FOX-MOVIE-TONE.

LEDDY DANS LA JUNGLE, dessin animé sonore.

LES PLANTES VIVANTES, documentaire parlé.

L'ASPIRATEUR EN FOLIE, comique sonore.

VERS 22 HEURES 15 :



LILLIAN HARVEY avec HENRY GARAT dans

LE CONGRÈS S'AMUSE

RÉALISATION D'ÉRIK CHARELL

PIERRE MAGNIER-ROBERT ARNOUX JEAN DAX-LIL DAGOVER-ODETTE TALAZAC SINDOL-OLIVIER-TARQUINI D'OR

ARMAND BERNARD

La location est ouverte. Retenez vos places.

A nos lecteurs et correspondants

Nous avons pu jusqu'ici parler à la constante augmentation de notre tirage par un perfectionnement de matériel qui permettait une plus grande rapidité d'exécution. Cela ne suffit plus. Nous sommes dans la nécessité d'avancer l'heure de la mise sous presse.

Nous prions donc nos lecteurs et nos correspondants de vouloir bien noter que nous ne pourrions plus assurer l'insertion dans le numéro du jour de toute communication ou correspondance qui ne nous serait pas parvenue, en dernière heure, les mardis, jeudis et samedis avant onze heures 30.

Une réunion de trufficulteurs

Une réunion de trufficulteurs du Lot et de la Dordogne s'est tenue à Sarlat au foyer du théâtre le dimanche 9 octobre, à 9 heures, sous la présidence de M. Vayssat, maire de Ladornac, président du Syndicat de trufficulteurs de Terrasson.

Cette réunion avait pour but la création d'une fédération interdépartementale des Syndicats de trufficulteurs du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze.

Le bureau de cette fédération a été formé de la façon suivante :

Président : M. Vayssat, maire de Ladornac.

Vice-Présidents : MM. Lacoste Jean de Cahors, Selves Hippolyte de Jayac.

Secrétaire trésorier titulaire : M. Caunesil Gabriel de Cahors.

Secrétaire trésorier adjoint : M. Courdesse, maire de Lalbenque.

Cette fédération a pour but : 1° de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'appellation d'origine de la truffe de cette région sous la dénomination « Truffe du Périgord » ; 2° d'obtenir la délimitation de la zone de production.

Le bureau a été chargé de se mettre immédiatement en relation avec les Parlementaires des régions intéressées pour faire aboutir ces revendications.

Au cours de cette réunion les statuts de la fédération interdépartementale ont été rédigés et déposés à la mairie de Sarlat.

La prochaine réunion du bureau de la fédération se tiendra ultérieurement dans un centre trufficole et sera portée à la connaissance des trufficulteurs intéressés par la presse locale et régionale.

Armée

MM. les capitaines Delluc, Giacone, le lieutenant Troyes, rapatriés d'Indochine sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

M. le lieutenant Prévotot, rapatrié de Madagascar, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Le caporal, premier ouvrier tailleur, Bedoucha, rapatrié du Maroc, et le caporal, premier ouvrier tailleur, Motzig, rapatrié d'Indochine, sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Armée de réserve

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Notre jeune compatriote M. Terret, étudiant en droit, fils de notre excellent compatriote M. Terret, industriel à Bordeaux, propriétaire à Parnac (Lot), a subi avec succès les examens de sortie de l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, et a été nommé sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie à Strasbourg.

Société des Etudes du Lot

Séance du 3 octobre 1932

Présidence de M. Loubat.

Sont présents : MM. le Colonel Lamblot, Puget, Baillaud, Chanoine Foissac, Bergon, Dablanc, Bouscass, Rajade, Bessière, Calmon, Contou, Irague, Chanoine Sol, Legrand, Teyssonniers, D'Fourgous, D' Ducros, Guilhaumon, Rigaudières.

M. le Président, après avoir exprimé la joie qu'éprouvent tous les membres de la Société à se retrouver après une séparation de plusieurs mois, signale les distinctions honorifiques dont plusieurs membres ont été l'objet au cours de ces vacances.

La Société adresse ses félicitations les plus vives à M. Lalaurie, promu officier de la Légion d'Honneur, M. le D^r Roger Couderc, fait Chevalier de

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

Instrument de ferme
Moulin à scier
VENDEUR
32, Rue St. Martin
PARIS

DÉMÉNAGEMENT AUTO
vers PARIS
Prix spécial si vous
me laissez choix date sur 15 jours
E. CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

Bibliographie
COLLECTION DU TEMPS PRÉSENT
publiée sous la direction de
Jean de GRANVILLIERS
25^{me} volume
Louis LIÈVRE

LE PROCÈS DE NOTRE ÉPOQUE
Un volume in-8 carré, Prix : 18 fr.
Éditions Jules TALLANDIER, 75, Rue
Dareau, Paris (14^e).

La Collection du Temps Présent est une
suite de vastes enquêtes rédigées par les
écrivains les plus compétents, les plus
impassibles, sur les catastrophes qui,
depuis 1914, frappent sans exception, tous
les peuples, qu'ils aient été belligérants,
ou qu'ils soient demeurés neutres.

Partout où ils ont porté leur attention,
les auteurs de cette collection se sont
efforcés de découvrir la vérité et de la
proclamer.
M. Jean de GRANVILLIERS n'a cessé,
depuis l'armistice, de prévenir ses
contemporains de l'union de la politique
allemande, malgré les finesses de ses
dirigeants successifs. Par ses collabora-
teurs, nous apprenons quels sont les
dessins des différents peuples.

Aujourd'hui M. Louis LIÈVRE, passant
du particulier au général, instruit « Le
Procès de notre Époque ».
Peu d'observateurs ont aussi bien
placés que lui, par ses fonctions perma-
nentes à la Chambre des Députés, par ses
relations continues avec les hommes
d'État, pour décrire le spectacle qu'offre
le Temps Présent.
La science, qui va de découverte en
découverte, devrait, par ses progrès hai-

lucinant, donner à l'humanité confiance
en sa destinée; au contraire, l'inquiétude
est le trait marqué de notre génération;
les régimes politiques demeurent impuis-
sants à la dissiper, les gouvernements
sont incapables de répartir équitablement
des richesses surabondantes, ils doivent
la substance publique au lieu de la déve-
lopper, et, dans les airs, une grande voix
de détresse plane par le monde entier !
Devant ces maux, les gens de bon sens
s'inquiètent. M. Louis LIÈVRE leur aggrave
leurs craintes, leur apporte la certitude
qu'ils retrouveront la joie de vivre
s'ils consentent à un redressement moral
indispensable s'ils reviennent aux prin-
cipes du droit, s'ils restaurent la confiance
en la parole donnée, le respect de la
liberté individuelle et les règles de la
bonne éducation qui ont formés les peuples
civilisés.

Et il n'hésite pas à dénoncer les abus
qui ont vicié le fonctionnement du régime
capitaliste et détraqué les machines gou-
vernementales, ces abus que chaque
homme indépendant devrait connaître.
« Le Procès de notre Époque » établit
le bilan complet, sans rien exclure ni de
l'actif ni du passif, de ces vingt dernières
années; révèle avec courage, la lourde
responsabilité des clercs, des amuseurs,
des endormeurs, des idéologues et des
demagogues qui n'ont rien tenté pour
enseigner aux peuples l'usage de la liberté.
Mais plus M. Louis LIÈVRE découvre
les erreurs de notre époque, plus il reste
confiant dans l'avenir parce qu'il ne doute
pas que ses contemporains sauront
enfin retrouver la voie d'une vie saine et
intelligente, seule capable d'empêcher la
faillite de la civilisation.

Larousse Mensuel
Sommaire du n° 308. — Octobre 1932
Derniers progrès de l'automobile, par M.
Fernand BENOIST. — Albert-Jules BRASSER,
par M. Jean-MONVAL. — Exposition de la
science française, par Mlle Madeleine DAVID.
— Historique des ministères (France), par
Max LÉONARD. — Grammaire de l'Académie
française, par M. Albert DAZAT. — Le monde
de vipères, par M. Louis COQUELIN. — Le
théâtre du Palais-Royal, par M. Camille
MELLAC. — Politique intérieure et extérieure,
par M. Jules GERBAULT. — Le Régime du
Rhum, par M. Camille MELLAC. — Le Stock
Exchange, par M. Jacques MATRAS. — Supra-
conductivité, par M. Jean HESSE. — Thomas
Albert, par M. Léon ABENSOUR. — Le mois
littéraire, scientifique, historique et juridi-
que, cinématographique, théâtral, musical et
artistique. 49 gravures, 1 planche en noir.
Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les
libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue
Montparnasse, Paris (6^e).

La Révolution en Quercy
par Eugène SOL
Le tome IV et dernier de l'ouvrage in-
titulé « La Révolution en Quercy » va pa-
raître incessamment. On y trouvera le
récit des événements importants qui eu-
rent lieu dans l'ancien Quercy (le Lot
actuel, Montauban, Moissac) à l'époque
de la Révolution, durant les années
1794-1802.
In-8° raisin de plus de 400 pages. Prix
broché : 25 francs (port compris).
Dans le commerce, le prix sera de 30
francs.
Pour recevoir le volume, adresser la
somme de 25 francs à M. Eugène Sol,
3, Avenue de Toulouse, à Cahors (Lot).
Toulouse C. C. 12.603.

Pharmacie Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne
Eau de Cologne 60°
Prix du litre verre compris 30 fr.
Prix du 1/2 litre — 16 fr.
Prix du 1/4 litre — 8 fr.
Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris 38 fr.
Prix du 1/2 litre — 20 fr.
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
aux Extraits concentrés de fleurs
constituent de véritables parfums

IMP. COUESLANT (personnel intéressé)
Le gérant : L. PARAZINE.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Une Agence de Voyageurs
126, Boulevard Raspail, à Paris

Il est rappelé au Public que, pour faci-
lité les déplacements, la Compagnie
d'Orléans possède, 126, Boulevard Ras-
pail (Téléph. : Littré 99-67) une Agence
affectée au service des voyageurs.

Cette Agence délivre les diverses ca-
tégories de billets au départ de Paris
pour toutes gares des réseaux d'Orléans,
du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace
et de Lorraine et fournit tous rensei-
gnements et brochures concernant les
voyages sur ces réseaux. Elle donne suite
dans la limite des places disponibles, aux
demandes de locations de places dans
les trains rapides et express au départ de
Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz
(délai maximum : deux semaines soit
14 jours avant la date fixée pour le dé-
part, ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} Juin au 1^{er} Octo-
bre inclus, les bagages à destination du
Réseau d'Orléans et de ses au-delà sont
acceptés à l'enregistrement, à cette
Agence, comme ils le seraient dans une
gare; en outre de la taxe afférente au
transport par chemin de fer, il est perçu
pour le transport de ces bagages, entre

la dite Agence et la gare de départ, les
prix ci après : un colis, 2 fr.; par colis
en sus du premier, 1 fr.

Cette Agence est ouverte tous les
jours, sauf les Dimanches et jours fé-
riés, de 8 h. à 12 heures et de 13 h.30
à 18 heures.

Voyages circulaires
à itinéraires facultatifs

Toutes les gares des réseaux de Pa-
ris à Orléans de l'Etat et du Midi, dé-
livrent toute l'année, sur demande préa-
lable, des carnets de 1^{er}, 2^e et 3^e clas-
ses pour voyages circulaires de 500 km.
de parcours minimum sur les dits ré-
seaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par
le voyageur lui-même, doit ramener ce
dernier à son point de départ initial; le
voyage peut comporter des solutions de
continuité dans le parcours par fer.

Validité. — 30, 45 ou 60 jours suivant
la longueur du voyage avec faculté de
prolongation de moitié.

Faculté d'arrêt.
Pour tous renseignements complémen-
taires s'adresser aux gares des trois
réseaux intéressés; à l'Agence P.-O. Mi-
di, 16, boulevard des Capucins et à
l'Agence P.-O., 126, boulevard Raspail,

à la Maison de France, 101, avenue des
Champs-Élysées, à Paris; aux Agences
de Voyages.

Cartes d'excursions

Du 1^{er} au 30 septembre 1932, il est dé-
livré par toutes les gares des réseaux
d'Orléans, de l'Etat et du Midi des car-
tes dites « d'excursions » en toutes
classes.

Ces cartes (individuelles ou de famil-
le) sont valables 30 jours, avec faculté
de prolongation.

Elles donnent droit :
1^o à la libre circulation sur les lignes
de certaines zones de la Bretagne, de
l'Auvergne, des Cévennes et des Pyré-
nées, permettant ainsi un voyage d'ex-
cursion sans programme arrêté d'avance.

2^o à un voyage aller et retour sur le
parcours compris entre le point de dé-
part et les gares d'entrée et de sortie
choisies sur le périmètre de chaque zone
envisagée.

Pour tous renseignements s'adresser :
aux gares des trois réseaux intéressés ;
à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard
des Capucins et à l'Agence P.-O., 126,
Boulevard Raspail, ou à la Maison de
France, 101, Avenue des Champs-Ély-
sées, à Paris; aux Agences de Voyages.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

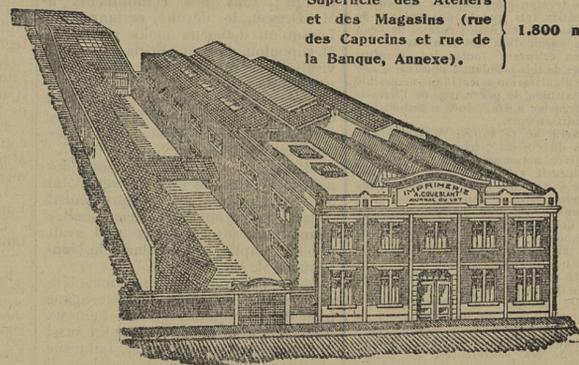
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe).
1.500 m²

SERVICE D'HIVER 1932-33

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	
PARIS (Orsay) dép.	22	20	9	55	17	21	19	56	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	7	17	32	20	8	21	22
LIMOGES (arrivée)	5	53	16	6	23	2	2	8	16	6
LIMOGES (départ)	31	9	5	16	21	23	8	2	23	3
BRIVE (arrivée)	12	11	59	18	2	0	4	8	5	5
BRIVE (départ)	35	12	33	16	19	18	8	17	5	12
Gignac-Cressensac	13	13	10	16	57	20	—	—	—	—
SOULLAC. dép.	37	13	48	17	22	18	50	20	33	—
CAZOULES	45	13	55	17	30	20	43	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	51	14	2	17	36	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	2	14	12	17	47	21	7	—	—	—
Nozac	14	14	22	17	59	—	—	—	—	—
GOURDON. dép.	31	14	37	18	17	19	17	21	40	—
Saint-Clair	40	14	46	18	27	—	—	—	—	—
Dégagnac	51	14	57	18	9	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	2	15	8	18	51	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	19	19	2	—	—	—	—
Espère	22	15	28	19	12	—	—	—	—	—
Pradines	20	20	35	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	35	15	4	19	23	19	5	8	6	9
CAHORS (départ)	11	35	17	8	20	2	2	39	6	8
Sept-Ponts	11	45	17	51	—	—	—	—	—	—
Cieurac	11	59	18	7	—	—	—	—	—	—
Laubenque	12	6	18	16	—	—	—	—	—	—
Causade	12	40	18	54	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	14	19	32	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE. arr.	49	2	59	—	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e
TOULOUSE... d.	4	50	8	48	10	20	13	40
MONTAUBAN. d.	6	14	9	48	11	16	2	20
Causade	6	55	10	29	—	16	41	20
Laubenque	7	32	11	9	—	17	17	—
Cieurac	7	40	11	18	—	17	25	—
Sept-Ponts	7	51	11	30	—	17	36	—
CAHORS... (arr.)	7	59	11	38	12	4	17	44
CAHORS... (dép.)	8	17	12	42	12	8	17	52
Pradines	8	24	12	49	—	17	59	—
Espère	8	32	12	53	—	18	7	—
St-Denis-Catus	8	46	13	11	—	18	20	—
Thédirac-Peyrilles	8	59	13	25	—	18	33	—
Dégagnac	9	10	13	34	—	18	42	—
Saint-Clair	9	19	13	43	—	18	51	—
GOURDON (1) d.	9	37	13	58	12	51	19	6
Nozac	9	45	14	7	—	19	14	—
Lamothe-Fénelon	9	55	14	16	—	19	23	—
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	21	—	19	30	—
CAZOULES	10	8	14	30	—	19	36	—
SOULLAC. dép.	10	25	14	42	13	16	19	49
Gignac-Cressensac	10	52	15	11	—	20	10	—
CAHORS... (a.)	11	20	15	41	13	53	20	49
BRIVE (A.) arr.	11	24	15	50	—	23	30	0
BRIVE (O.) arr.	11	24	15	50	—	23	30	0
PARIS... (A.) arr.	11	24	15	50	—	23	30	0
PARIS... (O.) arr.	11	24	15	50	—	23	30	0

Les trains « express » et « rapide » ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées; consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 37 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	3	18	33
Pradines	6	29	15	11	18	41
Mercures	6	38	15	20	18	50
Douelle (Arrêt)	6	42	15	24	18	54
Parnac	6	49	15	33	19	3
Luzech	6	55	15	39	19	10
Castelfranc	7	7	15	50	19	22
Prayssac (Arrêt)	7	11	15	54	19	26
Puy-l'Évêque	7	20	16	3	17	35
Duravel	7	27	16	10	17	47
Soturac-Touzac	7	35	16	18	17	49
Fumel	7	46	16	29	18	26
LIBOS	7	51	16	34	18	32

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	27	9	22	14	25	18	12
Fumel	6	38	9	29	14	32	18	20
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14	43	18	30
Duravel	7	5	9	47	14	50	18	37
Puy-l'Évêque	7	21	9	55	14	57	18	44
Prayssac (Arrêt)	7	35	10	4	15	6	18	52
Castelfranc	7	52	10	9	15	11	18	57
Luzech	8	12	10	20	15	22	19	9
Parnac	8	25	10	29	15	32	19	17
Douelle (Arrêt)	8	34	10	34	15	37	19	22
Mercures	8	40	10	40	15	43		